



COMPTE-RENDU Réunion d'information secteur Mériadeck.

Lundi 2 mai 2022, à 18h00, salle 46 à l'Athénée Père Joseph Wresinski, place Saint-Christoly



Etai^ent présent.e.s :

- Nadia Saadi, Maire-adjointe du quartier Bordeaux centre
- Didier Jeanjean, Adjoint au Maire en charge de la Nature en ville et des quartiers apaisés
- Camille Choplin, Conseillère Municipale Déléguée au quartier de Bordeaux centre et adjointe au maire en charge de la démocratie permanente, de la vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Francis Feytout, Conseiller Municipal Délégué auprès de Didier Jeanjean pour le respect du vivant et de la condition animale
- Karine Gessner, Adjoint au Directeur Général, Bordeaux Métropole
- Mathieu Ahyerre, Responsable, direction des espaces verts, Bordeaux Métropole
- Damien Butin, direction des espaces verts, Bordeaux Métropole
- Bertrand Bouchaudy, Adjoint au directeur général DGTERE
- Barbara Lapéna, secrétaire générale de la mairie de quartier Bordeaux centre
- Baptiste Blanvilin, Agent de proximité de la mairie de quartier, Ville de Bordeaux
- Pascal Jarry, Directeur, Mission Démocratie Permanente, Ville de Bordeaux
- Christine Le Pape-Martin, Mission Démocratie Permanente, Ville de Bordeaux
- 38 habitants/commerçants présents

INTRODUCTION NADIA SAADI, MAIRE-ADJOINTE DU QUARTIER BORDEAUX CENTRE

Nadia Saadi, Maire-Adjointe au quartier de Bordeaux centre, remercie les participant.e.s, Didier Jeanjean Adjoint au Maire en charge de la Nature en ville et des quartiers apaisés, Camille Choplin, Conseillère Municipale Déléguée au quartier et Francis Feytout, Conseiller Municipal Délégué auprès de Didier Jeanjean pour le respect du vivant et de la condition animale, d'être présents ce soir à ses côtés.

I PRESENTATION DE L'ETAT DES LIEUX

Nadia Saadi, maire-adjointe du quartier Bordeaux centre et Mathieu Ahyerre, responsable, direction des espaces verts, Bordeaux Métropole, présentent l'état des lieux de Mériadeck :

- Une domanialité très spécifique (Métropole, Ville, Département, Région, Etat, copropriété, autres privés).
- La gestion actuelle de la dalle au moyen de la convention Ville de Bordeaux/Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) de 1993.
- Le bilan des travaux effectués par la ville de Bordeaux liés à la convention (espaces verts, dalles, gardes corps, jardinières, nettoyage, eaux pluviales) et leurs coûts.
- Les variétés de sol (socle des bâtiments, dalle sur plots béton et gabarit plastique réglable, dalles sur plusieurs matériaux, dalles collées sur mortier maigre, dalles scellées, esplanade en remblais, etc.).
- Les contraintes d'aménagement (contraintes juridiques et foncières, techniques et architecturales).

La présentation est annexée au compte rendu (cf. annexe).

Lors des échanges, il est fait état de dalles endommagées par la pratique du skate et des dalles défectueuses dangereuses pour les Personnes à Mobilité Réduite.

III DES PROPOSITIONS D'ACTION PREVUES EN TROIS TEMPS

Avant de présenter les trois temps identifiés par les services métropolitains, Didier Jeanjean indique que des solutions sont recherchées afin de changer le système de la dalle et précise que le résultat n'est pas à la hauteur du budget dévolue aux travaux sur Mériadeck.

Didier Jeanjean, Damien Butin et Mathieu Ahyerre présentent les actions prévues à court, moyen et long termes.

A – A Court terme – le travail sur la dalle

-Les terrains gérés par la ville seront traités prioritairement d'ici à 2024.

-Lors de la # Saison 1, en 2020-2021, huit arbres ont été plantés sur Mériadeck et des massifs ont été renaturés.

-Lors de la # Saison 2, en 2021-2022, il est prévu la plantation d'arbres, de renaturer des massifs, l'aménagement paysager de la pelouse centrale (prairie fleurie, mobilier : transats, table de pique personnes à mobilité réduite, baby-foot), la création d'un caniparc, des animations, de la concertation.

-L'insonorisation des climatiseurs de la cité municipale par Gaz de Bordeaux.

-Le 5 mai 2022 est prévu le lancement d'un aménagement paysager sur la pelouse centrale.

-En juin 2022 est programmé l'aménagement de la pelouse centrale (prairie fleurie, clôture en bois, etc.) pour une livraison en juillet 2022. Ce projet est suspendu suite à la réunion et aux échanges, un temps de concertation des habitants et usagers de l'esplanade sera organisé à l'automne.

-Du côté des dômes, la Direction des sports de la ville de Bordeaux avec la direction des bâtiments de Bordeaux Métropole ont missionné BMA pour procéder à un diagnostic technique

des travaux de réfection de l'étanchéité située au-dessus du terrain de tennis de Mériadeck. Les conclusions de l'étude seront connues en juin 2022.

- Lancement d'une démarche externalisée pour un projet urbain global : Rédaction d'un cahier des charges.

- Lancement de la consultation (2^{ème} trimestre 2022)
- Validation du prestataire (3^{ème} trimestre 2022)
- Démarrage de la mission (septembre 2022)
- 1^{ère} étape 2022 : lancement des consultations des riverains en vue de l'animation de la dalle.

-Lors de la # Saison 3, en 2022-2023, le projet doit aboutir à restaurer le patrimoine paysager, à protéger et réactiver la biodiversité et à préserver la ressource en eau. 2000 arbustes, 3200 vivaces et 2800 bulbes seront replantés.

B - A moyen terme : un travail sur l'esplanade et la voirie

-Lors de la # Saison 4, en 2023-2024, il est prévu la fin du programme de plantation d'arbres et de renaturation des massifs, le lancement de travaux de végétalisation sur dalle pour le parvis de la poste et probable expérimentation localisée sur la terrasse Koenig et la rénovation des terrains ville (cheminements, signalisation, éclairage, végétalisation ...).

- Une étude de portance de la terrasse Koenig est nécessaire (préalablement à tout aménagement) et sera réalisée au 2^{ème} semestre 2022.

- Une étude paysagère préliminaire doit être réalisée par la Ville (Direction des Espaces Verts) pour la végétalisation du Parvis sur l'îlot de la Poste au 2^{ème} semestre 2022 pour une réalisation des travaux en 2023-2024.

-Un travail sur la voirie est envisagé. Il s'agit d'un programme ambitieux de pacification et renaturation des voies.

-La renaturation des massifs se poursuivra au 1^{er} trimestres 2023 et 2024 (restaurer le patrimoine paysager, protéger et réactiver la biodiversité et préserver la ressource en eau).

- Une étude paysagère est prévue en 2022 Bordeaux (périmètre : Esplanade Charles de Gaulle et terrasse Koenig). Les objectifs attendus sont de renforcer la présence du végétal, désimpermeabiliser, clarifier les limites spatiales, intégrer les besoins d'accessibilité (Ad'AP), proposer des expérimentations pour de possibles nouveaux usages. Les travaux Ad'AP sont envisagés à partir du second semestre 2023 (montant alloué 720k€).

C - A long terme : un projet urbain global

-Lancement en 2022 d'une démarche externalisée pour permettre d'aboutir à un projet urbain global de moyen-long terme:

- Etude globale : gouvernance, animation et aménagement, en concertation avec les habitants
- Synthèse/actualisation des diagnostics socio-urbains et études urbaines existantes
- Parangonnage sur des méthodes de reconversion de dalles et leur gestion administrative
- Diagnostic juridique, foncier et technique
- Propositions d'améliorations

-Les objectifs : une proposition de gouvernance refondue, des animations lancées et des aménagements programmés.

III LES POINTS RELATIFS AU PROJET ABORDES LORS DES ECHANGES

Côté végétalisation, il est souhaité que les 22 arbres manquants de l'espace boisé classé soient remplacés, que les pins soient replantés au même endroit et que ceux manquants sur le carré, autour du jardin d'enfant et inscrits au Plan Local d'Urbanisme (PLU) soient replantés. A la question de savoir si Mériadeck allait être refait comme à l'origine, Didier Jeanjean précise que Mériadeck sera renaturé mais pas forcément sur les mêmes emplacements ni avec les mêmes essences. L'idée est de planter le plus d'arbres possibles et que même si certains

arbres sont fragiles, la ville ne procédera pas à des abattages. Dès la première année, des arbres ont été plantés.

Comme il est fait mention dans la présentation, la plantation des arbres est prévue sur plusieurs années.

L'autre sujet abordé lors de cette réunion est celui du caniparc qui répond à un usage. Son lieu d'implantation, à côté de l'aire de jeux des enfants, fait débat. Des propositions sont émises par des participants et vont être étudiées par les services. Il est souligné qu'un caniparc implanté en longueur permet aux chiens de pouvoir mieux courir. A la question de son respect, il est précisé que c'est l'usage dans tout Bordeaux et que l'amende pour un chien non tenu en laisse s'élève à 135 € pour le contrevenant. Didier Jeanjean indique que des supports pour les sacs à déjections canines seront installés.

La pelouse centrale sera dans un premier temps, préservée par une clôture.

C'était précédemment un bassin. Il est demandé s'il était envisagé de le remettre en eau. Didier Jeanjean indique que la ville n'a pas à ce jour le budget nécessaire pour réaliser ce projet. Le lieu sera donc une prairie fleurie aménagée avec des barrières.

Côté Accessibilité du site, il est souhaité la réouverture de l'accès rue Claude Bonnier et de façon plus générale qu'un travail soit mené pour améliorer l'accessibilité au site.

Didier Jeanjean précise que la Commission handicap supervisera le projet d'accessibilité.

La pratique du skate génère des nuisances sonores et endommage les dalles. Il est indiqué qu'une réglementation est déjà en place et que la pratique du skate est autorisée dans le cadre du dispositif Skate(z) Zen uniquement sur la terrasse Koenig.

Concernant les plots supportant les dalles, il est demandé si une différenciation a été faite entre les anciens plots de la terrasse Koenig et les nouveaux plots qui sont eux extrêmement fragiles.

D'autres sujets sont également abordés :

Il est indiqué que la convention prévoyait la remise en état de tous les espaces de Mériadeck par la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Il est précisé que les dômes au-dessus des tennis la terrasse Koenig sont classés UNESCO et qu'à ce titre il est nécessaire que les faïences bleues soient remises en état.

Il est souhaité l'installation de toilettes publiques et d'un point d'eau.

Il est indiqué qu'il est indispensable de porter attention au classement de l'UNESCO afin de ne pas voir le label retiré. Il est également proposé de faire visiter Mériadeck à Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux.

Enfin, l'animation du site est abordée, comme le pique-nique solidaire programmé le 21 juin 2022. A cette occasion, Camille Choplin, Conseillère Municipale Déléguée au quartier de Bordeaux centre et adjointe au maire en charge de la démocratie permanente, de la vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective, mentionne le Forum des associations, sur l'Esplanade Charles de Gaulle le dimanche 8 mai de 11h à 18h et invite les participants à venir la rejoindre sur la Tournée de la Démocratie Permanente sur l'Esplanade Charles de Gaulle le lundi 9 mai prochain.

IV EN CONCLUSION

Nadia Saadi, Maire-adjointe du quartier Bordeaux centre remercie les participants, les élus, les services métropolitains et municipaux pour leur mobilisation et clôt la réunion.